

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit septembre à vingt heures zéro minute,
Le Conseil municipal de Baguer-Pican, légalement convoqué en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni en séance publique, en mairie, 21, rue du Paris 35 120 BAGUER-PICAN sous la présidence de Sylvie DUGUÉPÉROUX, Maire.

Date d'envoi et d'affichage de la convocation : le 22 septembre 2026.

Etaient présents : Sylvie DUGUÉPÉROUX, David GUILLOUX, Patrice TESNIÈRE, Valérie PITOIS, Claude DROVAL, Suzanne BRÉGU-HAMON, Johny LAPRA, Isabelle BELLOIR, Ursula TURPIN, Laurence DOUABIN, Dany LE MOUNIER, Sonia BERNAT, Michaël BÉZIEL, Alexandra BOULAU, Florence GOURDIN, Nicolas EONO

Absent excusé :

Absents représentés : Éliane MASSON représentée par Sylvie DUGUÉPÉROUX, Théo VOGÉIN représenté par David GUILLOUX, Jean-Philippe POTIN représenté par Patrice TESNIÈRE.

Secrétaire de séance : Michaël BÉZIEL

En exercice : 19

Quorum : 10

Présents : 16

Votants : 19

**Délibération
n°2026.10.03**

FINANCES COMMUNALES – Proposition de virement de crédits pour achat de matériel service technique

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une nouvelle tondeuse doit être achetée pour remplacer l'ancienne non réparable. De plus, le matériel volé à l'atelier municipal doit également être remplacé. Il convient de procéder à un virement de crédit pour acquérir ces nouveaux matériels.

Elle propose l'opération suivante :

Opération	Chapitre	Compte	Montant
149 – Cimetière	21- Immobilisations corporelles	2135 – Installations générales	- 1000€
116 – Acquisition matériel ST	21- Immobilisations corporelles	2158 – Matériel et outillage technique	+ 1000 €

Après avoir écouté la présentation de Madame le Maire, le Conseil municipal,
DÉCIDE :

- autorise Madame le Maire à procéder aux écritures énoncées ci-dessus,
- autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

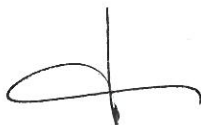
A l'unanimité (Pour : 19 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

Fait et délibéré à Baguer-Pican, le 30/09/2026.

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture et affichage et/ou publication selon la réglementation en vigueur.

Le Maire,

Sylvie DUGUÉPÉROUX



Le secrétaire de séance,

Michaël BÉZIEL

